

Pratique sociale et professionnelle / générale

Option : toutes les Options

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé

Bloc : 2

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 60 h (2 h / semaine)

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts
(BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant(e) : -

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences issues du *Référentiel de compétences du Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace* :

- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;

- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, selon entre autres les demandes de l'étudiant, celui-ci sera capable de :

- **écriture professionnelle**

- réaliser un écrit de recherche
- réaliser un portfolio (de promotion)
- réaliser un CV artistique
- réaliser une note d'intention et un dossier à finalité d'obtention d'une résidence d'artistes, d'une aide financière...

- **prise de parole en public**

- s'initier à la prise de parole en public
- élaborer un diaporama

- **communication visuelle**

- réaliser un visuel
- exploiter les réseaux sociaux à des fins de promotion
- réaliser un mini-site artistique

- **réflexivité**

- réaliser un bilan d'apprentissage
- objectiver le parcours scolaire et ses expériences professionnelles (mise en perspective...)
- élaborer un portfolio réflexif
- réaliser un projet de développement professionnel
- élaborer un projet d'insertion artistique viable.

D'autres réalisations seront abordées selon les demandes des étudiants et leurs nécessités.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Pédagogie active.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue aux étapes critiques.
- Évaluation globale en fin de quadrimestre.

Critères d'évaluation

- participation ;
- qualité des travaux ;
- argumentation ;
- réflexivité ;
- autonomie.

SOURCES, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- L'étudiant prend toutes les notes qu'il juge utiles.
Ressources à mobiliser : références bibliographiques, sitographiques et audiovisuelles, portefeuille de ressources textuelles et audiovisuelles.

PRÉ-REQUIS

Réussite de *Discipline / atelier*, Bloc 1 Master Spécialisé.

CO-REQUIS

Aucun.